



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES  
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE



## COMMUNIQUE – PARIS, le 7 MARS 2019

### **Brexit & Grève du Zèle des Douanes de Calais et Dunkerque :**

#### **Les Organisations Professionnelles du Transport routier de marchandises alertent les pouvoirs publics sur les conséquences économiques graves du mouvement.**

La Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR et ses membres actifs la CSD et l'UNOSTRA), et l'Union des Entreprises Transport et Logistique de France (Union TLF) s'inquiètent de l'enlisement de la grève du zèle des Douanes de Calais et Dunkerque. Entre immobilisation forcée, files d'attente interminables et retards, le Transport routier de marchandises est frappé de plein fouet. Après le mouvement des gilets jaunes, les épisodes neigeux, le secteur est encore une fois fragilisé.

Au quatrième jour du mouvement, l'inquiétude gagne le secteur du Transport routier de marchandises. Une grève qui impacte non seulement les conducteurs en direction de la Grande – Bretagne mais aussi l'ensemble du transport de la région du fait des différentes mesures de stationnement et de circulation prises sur de nombreux axes routiers. Hier, ce sont près de 2000 camions qui étaient à l'arrêt à 16h30. Une situation préoccupante à plusieurs niveaux pour la FNTR et l'Union TLF.

**Au niveau des conditions de travail des conducteurs d'abord.** Les conducteurs sont bloqués dans leurs véhicules pendant plusieurs heures, sans possibilité parfois de boire ou de se nourrir. « *Le bien-être de nos conducteurs est évidemment en premier lieu une question de respect de leur métier mais aussi de mise en place des conditions de circulation adaptées aux exigences évidentes de sécurité* ».

**Au niveau économique ensuite.** Pour une entreprise de transport routier de marchandises, chaque minute d'arrêt équivaut à environ un euro de perte par camion. « *Une conséquence lourde sur l'activité d'un secteur qui se relève des blocages successifs dûs au mouvement des Gilets Jaunes (2 milliards d'euros de perte d'exploitation) et aux épisodes neigeux (de 1 à 2 jours de perte d'exploitation)* ».

Les préoccupations et appréhensions relatives à la mise en œuvre du Brexit sont légitimes. Les organisations professionnelles rappellent à ce titre qu'elles figurent parmi les premiers acteurs qui ont alerté les pouvoirs publics sur le sujet.

C'est pourquoi **les organisations professionnelles souhaitent interpeller l'ensemble des protagonistes sur les conséquences du mouvement.** Par ailleurs, elles demandent à la Préfecture de mieux coopérer pour trouver de toute urgence des alternatives afin de fluidifier le trafic et permettre une reprise progressive de l'activité.

**FNTR :** Vanessa Ibarlucea -07 84 38 62 32 - vanessa.ibarlucea@fntr.fr

**TLF :** Christine Schaer – 06 10 89 31 89 – christine.schaer@casoar.eu

**CSD:** Varuna Liutkus- 01 49 88 24 30 - communication@csdemenagement.fr

**UNOSTRA:** Catherine Pons - 06 13 78 11 24 - contact@unostra.fr